

discuter d'affaires internationales et du rôle du Canada dans les traités de paix avec l'Allemagne et l'Autriche.

A mon sens, le Parlement devrait avoir assez souvent l'occasion, je ne veux pas pour le moment définir ce que j'entends par assez souvent,—de parler d'affaires internationales et le Gouvernement devrait alors fournir aux honorables députés autant de détails que possible sur les problèmes et événements mondiaux qui peuvent influer sur le rôle du Canada dans la sphère internationale ou sur lesquels notre pays peut exercer une influence. A tout événement, les membres du Parlement devraient savoir quelle est la politique étrangère du Canada. On devrait nous communiquer les détails des mémoires adressés aux conseils des ministres des Affaires étrangères ou à l'Organisation des Nations Unies, sur tout problème international de quelque importance.

De plus, le Gouvernement ne doit pas s'attendre que les députés acceptent la responsabilité de ratifier des traités ou des accords internationaux sans qu'ils aient pris une assez large part à l'élaboration de la politique sur laquelle ces traités ou ces ententes sont fondés. Jamais jusqu'ici le Gouvernement n'a défini franchement, ouvertement et clairement sa politique extérieure.

J'ai appuyé la protestation du Gouvernement contre l'attitude prise par les ministres des Affaires étrangères à l'égard de la participation du Canada aux conférences de paix qui débiteront lundi prochain à Moscou relativement à l'Allemagne et à l'Autriche. L'ensemble de la population canadienne estime à très juste titre, que la Canada doit jouer, dans la préparation des traités avec l'Allemagne et l'Autriche, un rôle proportionné à son apport à la victoire commune sur la machine militaire allemande.

Mon appui à la protestation et à la réclamation du Gouvernement ne s'inspire pas simplement du désir de voir le Canada s'immiscer dans les affaires des autres nations, mais bien de ma conviction qu'il peut vraiment aider à assurer la paix mondiale et la bonne entente internationale. Je comprends parfaitement que, comparé à d'autres pays, le Canada ne fait peut-être pas, dans l'ordre matériel, figure de grande puissance, mais je soutiens que, dans l'ordre moral, il se range parmi les plus grandes puissances du monde. Et de même que nous avons pris part à la guerre pour défendre l'idéal de la liberté et de la démocratie sans la moindre soif de pouvoir, de territoire ou d'avantage matériels, ainsi, dans la préparation de la paix, nous sommes prêts à déployer notre influence et notre dévouement, dans l'ordre

[M. Low.]

moral, en vue de placer la justice et non pas l'équilibre politique ou les manœuvres égoïstes à la base des traités à rédiger et de la paix mondiale à assurer avec tant de soin.

En tenant le Canada à l'écart, le conseil des ministres des Affaires étrangères ne fait nullement preuve de bonne volonté et de collaboration sur le plan international. Il veut que le Canada se montre prodigue de cadeaux matériels à l'endroit des pays affamés. Tous reconnaissent les sacrifices que nous avons consentis, durant la guerre, en hommes, en matériel et en vivres, de même que notre rôle scientifique, et chacun des membres du conseil des ministres des Affaires étrangères admire, j'en suis sûr, les nouveaux sacrifices que le Canada s'impose depuis la fin du conflit pour soulager les souffrances des autres peuples. Ils reconnaissent tous nos sacrifices, mais semblent n'attendre de nous que sacrifices après sacrifices, et pas autre chose.

Nul n'a jamais accepté de bonne grâce une telle perspective. C'est l'équivalent de l'imposition sans la représentation, anomalie qui répugne aux gens qui aiment la liberté, où qu'ils vivent dans le monde. Les quatre grandes puissances doivent à coup sûr se rendre compte que le Canada n'oubliera pas de sitôt le manque d'égards dont il a été victime de leur part et tous les gens réfléchis se souviendront aussi que l'absence de politique extérieure bien définie du Gouvernement a au moins quelque peu affaibli la position de notre pays.

Je suis depuis longtemps persuadé que le Canada devrait avoir une politique étrangère énergique et libre de toute attache politique. Les membres de notre parti ont toujours fait part de leur détermination de collaborer avec le Gouvernement à l'établissement d'une telle politique, à accepter leurs responsabilités qui découleraient de son exposé et de son application. De plus, comme je l'ai dit maintes fois, l'essence même d'une nation forte, indépendante et souveraine au sein du Commonwealth britannique réside dans l'harmonie parfaite et la collaboration la plus étroite avec les autres pays de l'Empire en ce qui concerne la politique étrangère. Voilà une vérité qu'a évidemment oubliée la Grande-Bretagne. Depuis que la présente question se pose, a-t-elle laissé entrevoir qu'elle appuierait la demande du Canada de participer à la conclusion du traité de paix avec l'Allemagne et l'Autriche? Evidemment, je l'ignore, mais, quand il prendra la parole, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures (M. St-Laurent) pourra peut-être nous éclairer à cet égard. Cependant, je sais que la Grande-Bretagne n'a pas appuyé le Canada quand la Russie a nommé ambassadeur en Grande-Bretagne M. Zaroubine, homme qui,